

DÉCLARATION EN FAVEUR DU SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT DE L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE

Parce que le secteur du loisir public :

- Contribue à la qualité de vie et à la santé des personnes et de leur communauté tout autant qu'à leur développement social, économique et culturel;
- Contribue au développement du capital social des communautés;
- Offre un environnement propice à l'apprentissage et l'expérimentation de la participation publique, cœur de la vie démocratique.

Parce que l'engagement bénévole :

Auprès de la collectivité...

- Permet le développement de l'appartenance, du tissu social et de l'implication citoyenne;
- Contribue au dynamisme et à la qualité de vie de la communauté;
- Contribue à assurer une offre diversifiée de loisirs grâce à la prise en charge par la communauté;
- Permet de maintenir accessible l'offre de services en loisir public.

Auprès des citoyens...

- Contribue à la réalisation personnelle et à l'estime de soi;
- Contribue à la réalisation de ses projets et de ses ambitions;
- Permet de s'intégrer dans son milieu et de socialiser.

Parce que nous avons un rôle à jouer en matière de soutien au bénévolat :

- _____ s'engage au cours des quatre prochaines années (2014–2018) à :
- Adhérer à la charte du bénévolat et des organisations de bénévoles et en faire l'affichage aux lieux et endroits où des bénévoles s'engagent;
 - Rendre visible l'engagement bénévole en vue de le rendre attrayant aux yeux des citoyens;
 - Diffuser auprès des bénévoles les outils et ressources du « Portail en gestion des bénévoles » et faciliter leur utilisation;
 - Participer activement aux activités de réseautage.

Signature du représentant de l'organisation